

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. 04306 - PV 00524/94

96.3.07802

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 1

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Phénomène Aérospatial Non identifié (P.A.N.) au cours de la nuit du 30 au 31.07.1994 à MARSEILLE 9°.

REFERENCES: - B.E. n° 25 400DEF/GEND/D.E/D.O/Rens. du 18.09.1992
- CM n° 32 600 DEF/GEND/D.E/D.O/Rens. du 8.11.1985

D o 31/07/94

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 57 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Ce jour le trente et un juillet mil neuf cent quatre vingt quatorze à neuf heures trente, nous recevons un appel téléphonique de M. [redacted] demeurant à MARSEILLE 8° qui nous dit avoir été témoin d'un phénomène inexplicable dans le ciel ce matin à 1 heure 15. Son épouse a également été témoin des faits. Nous invitons cette personne à se présenter à notre brigade pour y recueillir ses observations ainsi que celles de son épouse. Ce qu'ils font à quinze heures.

Nous trouvant [redacted] au bureau de notre unité, entendons:

[redacted], 28 ans,

né le 27/02/1966

FRANCE.

demeurant

fils

[redacted] architecte d'intérieur nationalité française,

qui déclare le trente et un juillet mil neuf cent quatre vingt quatre à quinze heures et onze minutes: "

--- Ce matin à 15h15, j'ai été témoin d'un phénomène que je n'arrive pas à m'expliquer. "

--- En effet, avant d'aller me coucher, je suis sorti sur le balcon et j'ai vu une demi-sphère rouge, très grosse puisqu'elle faisait à peu près le double de la taille de la lune que j'ai l'habitude de voir. "

--- C'était en direction de la Gineste, mais derrière les collines, assez loin. --- Le côté arrondi de la sphère se trouvait en dessous. Je suis vite aller

réveiller mon épouse pour qu'elle constate comme moi ce phénomène. "

--- La sphère avait la même luminosité que celle de la lune et très vite elle a "basculée" sur le côté gauche, s'est mise à l'horizontale et a diminué de volume tout en augmentant sa luminosité, en restant au même endroit. "

--- C'est devenu ensuite une fine raie de lumière et cela a disparu. La couleur rouge du départ est devenue jaune brillante tout au long du "changement" de la sphère. "

--- Tout cet événement a duré 2 mn environ. "

--- Je n'ai pas pensé à prendre mon appareil photo. "

--- J'ai attendu une demi-heure afin d'observer ce phénomène mais il ne s'est plus rien passé. "

--- D'après ce que j'ai vu, il ne s'agit que d'une luminosité. Je n'ai pas vu un La personne entendue L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

1	M. le préfet
1	M. le Général Cdt la région aérienne à AIX EN PROVENCE
2	M. le directeur de la Gie Nationale bur. défense opération-sect. rensngt
1	Archives

Date de clôture
01/08/1994

Transmis le :

par
Le Capitaine
Commandant P.I.
de Gendarmerie

Signature

Signature et

20 AOÛT 1994
3281

C.U. 04306 - PV 00524/94

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 3

signé carnet déclarations

D'après les éléments communiqués, et nos constatations d'après les déclarations ci-dessus, le phénomène a été vu direction Es sensiblement dans le prolongement de la route Léon Lachamp à MARSEILLE 9°. D'après le plan cette direction passe au-dessus du camp militaire de Carpiagne.

L'officier de permanence de ce camp militaire nous a confirmé qu'au moment des faits il n'y avait aucune quelconque manifestation au camp (fête, manoeuvres. ...) et qu'on ne lui a rien signalé d'anormal durant la nuit.